



INTERNATIONAL BUDGET PARTNERSHIP  
Open Budgets. Transform Lives.

## Bulletin électronique

JANVIER-FÉVRIER 2010 N°52

### Fonds de développement des circonscriptions

Les Fonds de Développement des Circonscriptions mettent à mal la responsabilisation: des groupes de la société civile de cinq pays planifient des activités d'incidence, par Jennifer Sleboda, International Budget Partnership

Le Fonds de Développement de la Circonscription en Zambie, par Alexander Chileshe, Economics Association of Zambia

La société civile répond au catalyseur du Fonds de développement de la circonscription en Tanzanie, par Semkae Kilonzo, Policy Forum

Le Fonds pour le développement de la circonscription en Inde, par Sowmya Kidambi, Mazdoor Kisan Shakti Sangathan et International Budget Partnership

#### Blog de l'IBP: Open Budgets

Fais une visite sur le Blog de l'IBP [Open Budgets](#) et participe aux discussions en ligne sur des thèmes de finances publiques. Tu peux faire des commentaires sur les publications ou envoyer un email à Albert van Zyl [albertvzyl@gmail.com](mailto:albertvzyl@gmail.com) avec une brève contribution (pouvant être de 100 mots), mais qui doit exprimer ton point de vue ou suggérer une ressource nouvelle.

### Santé et budgets

Le débat sur l'assurance nationale de santé "National Health Insurance" (NHI) en Afrique du Sud, par Saranne Durham, Idasa et Thokozile Madonko, International Budget Partnership

Le budget de la santé de l'Inde 2010-11: le mal se poursuit, par Ravi Duggal, International Budget Partnership

Budget 2010: un chemin accidenté pour les finances publiques en Afrique du Sud, par Len Verwey, Idasa

### Transparence budgétaire et accès à l'information

Nouvelle politique d'accès à l'information de la Banque mondiale: Comment la société civile peut-elle assurer son implantation effective? par Amy Ekdawi, Bank Information Center  
Transparence budgétaire au Maroc: C'est possible... par Elena Mondo, International Budget Partnership

Défi de l'information sur l'aide financière de Publish What You Fund

Nouveau système de suivi des projets au Kenya: résultats et limites, par Peter Kariuki, Socio-Economic Rights Foundation

## Outils et ressources sur Internet

10 tactiques pour convertir l'information en action, par Philip Thigo, "Social Development Network" (SODNET)

Nouvelle ressource de la FAO: pack méthodologique du droit à l'alimentation, par Ann Blyberg, International Human Rights Internship Program

UNIFEM lance un site Internet sur les budgets avec une perspective de genre

Nouveau groupe Google sur les budgets participatifs

Nouvelle base de données du Revenue Watch Institute (RWI) sur la gestion transparente des ressources naturelles

## Nouvelles publications et annonce

Nouveau rapport du "Overseas Development Institute": "Greater Aid Transparency: Crucial for Aid Effectiveness" par Sam Moon et Tim Williamson

Nouvelle publication: "The Deadly Ideas of Neoliberalism: How the IMF Has Undermined Public Health and the Fight Against AIDs" par Rick Rowden

Nouveau rapport de Publish What You Pay: "Publishing What We Learned: An Assessment of the Publish What You Pay Coalition" par Mabel van Oranje et Henry Parham

Sont sollicitées des contributions pour le projet de recherche sur la participation citoyenne et l'action civique de combat contre la corruption, par Shaazka Beyerle, "International Center on Nonviolent Conflict"

---

## **Les Fonds de Développement des Circonscriptions mettent à mal la responsabilisation: des groupes de la société civile de cinq pays planifient des activités d'incidence, par Jennifer Sleboda, International Budget Partnership**

En février 2010, le Partenariat budgétaire international (IBP) a réuni des représentants d'organisations de la société civile (OSC) d'Inde, du Kenya, du Pakistan, de Tanzanie et de Zambie lors d'une rencontre de deux jours à Washington, D.C., pour discuter des Fonds de Développement des Circonscriptions (FDC). Un FDC est un schéma de financement décentralisé à travers lequel le gouvernement central transfère des fonds à chaque circonscription pour des projets de développement local. Sous ce schéma, les législateurs exercent le contrôle de ces fonds et du choix des projets. Les FDC donnent aux législateurs l'autorité pour implanter des programmes gouvernementaux, violant leur responsabilité constitutionnelle de légiférer et contrôler. L'objectif de cette réunion était de partager des informations sur comment sont mis en œuvre les FDC dans les pays représentés et de discuter des stratégies pour lancer une campagne amendement ou mettant fin aux schémas existants et détenant sa propagation vers d'autres pays.

L'IBP s'est engagé à réaliser une campagne internationale d'incidence sur les FDC en réponse au grand intérêt de la société civile pour cette question. De nombreuses organisations qui collaborent avec l'IBP se sont déjà impliquées dans des campagnes contre les FDC du fait du rôle des législateurs dans l'utilisation de fonds publics et que les FDC génèrent des actes de corruption, des mauvaises gestion et un manque de vigilance. Ces problèmes sont critiqués dans la mesure où augmentent les pays adoptant le schéma de

FDC dans le monde (au moins 15 pays ont déjà implanté des FDC et de nombreux autres considèrent cette option). En outre, la quantité de fonds publics destinés aux FDC continue d'augmenter.

Comme premier pas, l'IBP a commissionné une recherche sur les caractéristiques et les problèmes des FDC existants. Ce [travail de recherche](#) examine les FDC en Inde, au Kenya, au Pakistan, aux Philippines, en Tanzanie et en Ouganda. L'IBP a organisé la réunion sur les FDC pour discuter des résultats de la recherche, en apprendre davantage sur les schémas spécifiques de FDC de la part de partenaires de la société civile et développer un agenda de recherche, des objectifs et stratégies pour une campagne d'incidence. La réunion a débuté avec un résumé des conclusions de la recherche suivi de présentations de la part des partenaires de l'IBP:

- Sowmya Kidambi de "Kisan Shakti Sangathan" (MKSS) et de l'IBP a discuté du FDC de l'Inde. Etabli en 1994, le schéma offre à chaque membre du parlement (MP) et membre de l'assemblée législative (MAL) 440 000 US\$ par an pour les dépenser en projets dans leur circonscription. Les MP et MAL ont le pouvoir de recommander des projets de développement aux chefs de district et de sélectionner les localités pour réaliser des projets favorisant des communautés ayant voté pour eux. Les comités de suivi n'ont pas été créés comme exigé par la loi et les chefs de district ne font que de rares inspections sur les projets. Par ailleurs, le manque de coordination génère la duplication des efforts. A ce jour, il n'a pas été organisé de campagne contre le FDC en Inde, seuls existent des efforts isolés de la part d'organisations individuelles qui travaillent pour réformer ou écarter le schéma.
- Hussein Khalid de "Muslims for Human Rights" (MUHURI) a présenté le cas du FDC du Kenya. Etabli en 2003, le FDC reçoit 2.5% du revenu total du gouvernement par an. Chaque MP reçoit approximativement 1 million d'US dollars par an pour les dépenser en projets de développement dans sa circonscription. Les problèmes issus du FDC incluent l'augmentation de la corruption au niveau local, des projets de mauvaise qualité du fait du manque de vigilance et de l'utilisation de fonds de développement comme d'un outil politique. Devant cette situation, MUHURI a mobilisé des communautés pour surveiller les fonds FDC à travers des audits sociaux. MUHURI considère que le FDC pourrait être bénéfique si les fonds n'étaient pas dans les mains des MP et que la loi sur les FDC se consolidait pour prévenir la corruption et améliorer la vigilance. MUHURI a soumis une demande à la Cour questionnant la constitutionnalité des FDC sur la base du rôle des MP dans la gestion des ressources publiques.
- Ali Asghar Khan de la "Omar Asghar Khan Development Foundation" a parlé du FDC au Pakistan, lequel a été établi en 1985 et est le plus ancien de tous. Ce FDC distribue plus de 19.5 millions de US dollars – l'équivalent de 70% du budget national pour la santé – aux membres de l'Assemblée nationale (MAN) et aux membres des Assemblées provinciales (MAP) chaque année. Les MAN et MAP recommandent des projets d'infrastructure aux fonctionnaires de districts qui les remettent aux comités de développement du district pour approbation. La fondation s'oppose au schéma parce qu'il compromet la fonction législative et de vigilance des législateurs, nuit au gouvernement local, légitime les pratiques clientélistes entre les législateurs et leurs électeurs et affaiblit la responsabilisation et la transparence.
- Semkai Kilonzo de "Policy Forum" et Irenei Kiria de "Sikika" ont parlé du nouveau catalyseur du FDC de Tanzanie (CDCF), qui a été approuvé par le parlement en

2009. La société civile s'oppose au CDCF puisqu'il viole la séparation constitutionnelle des pouvoirs en donnant des fonds, directement, aux législateurs pour l'implantation de projets. "Policy Forum" va surveiller l'implantation du CDCF en plus de mener une campagne pour mettre fin au schéma. (Pour davantage d'informations sur le CDCF et la réponse de la société civile, voir « La société civile répond au catalyseur du fonds de développement pour la circonscription en Tanzanie » ci-dessous.)

- Alexander Chileshe de "The Economics Association of Zambia" (EAZ) a présenté le FDC de ce pays. Etabli en 1995, le FDC de Zambie a augmenté de 13000 US\$ par circonscription en 2006 à 148000 US\$ en 2010. Les fonds FDC sont contrôlés au niveau local par le législateur qui représente la circonscription. Ce schéma se caractérise par sa pauvre gestion financière, la corruption et le manque de vigilance. L'EAZ recommande que le FDC et les institutions qui le pilotent soient soumis à une révision urgente et que le déboursement de fonds se détienne durant cette période. (Pour davantage d'informations sur la réponse de l'EAZ au FDC de Zambie, voir « Le Fonds de développement pour la circonscription en Zambie » ci-dessous).

Les participants de la réunion sont tombés d'accord sur le fait qu'en dépit des variations dans les schémas FDC, ils partagent le problème central qui consiste en ce que les législateurs jouent un rôle dominant dans le contrôle des fonds de développement, notamment dans des pays où les lignes directrices du FDC limitent leur rôle. Les participants ont parlé de la recherche nécessaire pour définir ou renforcer leurs campagnes contre le FDC dans leur pays et de développer une recherche commune et un agenda d'incidence regroupant trois thèmes reliés:

- la violation de la séparation des pouvoirs entre la législature et l'exécutif
- la politisation du développement dû au contrôle législatif de la gestion des fonds de développement
- l'effet du FDC sur les activités de la législature, surtout sa fonction de vigilance

Pour répondre au premier point, l'IBP a accepté de commissionner un expert pour écrire un rapport légal sur les FDC, détaillant comment cela transgresse la séparation des pouvoirs entre la législature et l'exécutif. Pour répondre aux deuxième et troisième points, chaque partenaire de la société civile s'est engagé à réaliser une recherche et à réunir des éléments concrets sur les défis pour le développement générés par le rôle des législateurs dans le FDC, ainsi que les défis que ce dernier impose à la fonction de vigilance de la législature.

Finalement, il a été conclu que les deux objectifs d'une campagne d'incidence seraient celui de réformer le FDC dans les pays où il existe déjà et de freiner sa propagation vers d'autres pays. L'IBP s'est engagé à réaliser une recherche pour déterminer les partenaires internationaux potentiels et les objectifs pour l'incidence du FDC.

Lis le [rapport](#) de l'atelier sur le fonds de développement pour la circonscription (FDC) organisé par The State University of New York Center for International Development (SUNY/CID) les 8 et 9 décembre 2009. Le projet SUNY/CID a commissionné un ensemble d'études de cas et une recherche additionnelle pour explorer le développement et les opérations des FDC au niveau international.

Pour davantage d'informations, contacter Jennifer Sleboda [sleboda@cbpp.org](mailto:sleboda@cbpp.org).

---

## **Le Fonds de développement de la circonscription en Zambie, par Alexander Chileshe, "Economics Association of Zambia"**

Le Fonds de développement de la circonscription (FDC) en Zambie a été approuvé par le parlement en 1995 pour financer des projets communautaires pour la réduction de la pauvreté. Dans le cadre cette initiative, le gouvernement alloue des fonds de développement chaque année aux 150 circonscriptions du pays. Ces fonds sont sous le contrôle des membres du parlement (MP), qui sont également membres des comités de développement local (CDL) qui révisent et recommandent les propositions de projets pour les FDC.

Conformément aux lignes directrices du FDC, les CDL reçoivent des propositions de projets des sous-districts – comités de développement, comités de développement résidentiel et représentants communautaires – et les remettent au sous-comité de la planification du comité de développement de district pour leur valorisation avant de recommander des propositions au conseil du district.

Chaque conseil de district est obligé d'inclure des fonds FDC pour des projets de développement local dans son budget. Le FDC est immergé dans la politique de décentralisation du gouvernement. C'est pourquoi il représente un des transferts de fonds les plus significatifs vers les conseils de districts. Les conseils sont obligés de rendre des comptes pour ces fonds, conformément à la loi du gouvernement local de Zambie de 1996.

Le FDC en Zambie est passé approximativement de 13000 US\$ par circonscription en 2006 à 148000 US\$ en 2010 et l'intérêt pour augmenter cette quantité a crû encore plus. Durant la campagne présidentielle de 2008, le Président Rupiah Banda a promis d'augmenter le FDC à environ 225000 US\$ par circonscription alors que le candidat de l'opposition a parlé d'une augmentation à 900000 US\$ en cas de victoire. Bien évidemment, trouver les ressources pour ce type d'augmentations est une tâche difficile pour tout budget.

Les citoyens ont exprimé leur préoccupation sur ces augmentations qui paraissent ne pas avoir de limite: « Je me demande comment le gouvernement peut envoyer K1bn (US\$ 225,000) à chaque circonscription mais refuser de se responsabiliser pour les travailleurs du conseil qui ne reçoivent pas de salaire depuis 21 mois... il ferait mieux de payer leurs salaires au personnel du Conseil avant de continuer à envoyer des fonds au FDC » (*Zambian Prophet*, 26 octobre 2008).

Conformément aux lignes directrices du FDC, l'objectif du FDC est de renforcer les communautés locales en leur offrant des fonds pour l'agriculture, la santé, les services sociaux, l'éducation et d'autres besoins de la communauté. Certains projets positifs ont été achevés, comme les deux nouveaux ponts construits par l'Etat de Katete en 2008. En même temps, il y a un grand nombre de projets qui ont gaspillé des ressources tels que les projets d'élevages de chèvres, dans lesquels on n'a pu trouver ni une seule chèvre.

La corruption est peut-être l'aspect le plus alarmant du FDC. La mauvaise gestion financière, l'abus et la mauvaise utilisation des ressources publiques et la totale indifférence envers les lignes directrices du FDC et la loi du gouvernement local sont à l'ordre du jour. En 2008, le gouvernement central n'a déboursé que 10.2 millions de dollars des 11.1 millions prévus à l'origine pour le FDC parce que certaines circonscriptions n'ont pas fait de

rapport sur les fonds FDC en 2007. Il semble qu'il n'y a pas de base de données centrale avec des informations sur les projets et programmes qui ont été implantés depuis l'insertion du FDC. Le système d'archives de documents est un désastre – les informations de 1995 à 2005 ne sont pas disponibles. Il reste beaucoup à faire dans la pratique pour améliorer l'administration, l'utilisation et le suivi de ces fonds. Tel qu'implanté aujourd'hui, le FDC représente un coût pour la société et, contrairement à ses objectifs, accentue la pauvreté.

Une autre conséquence négative du contrôle des législateurs sur le FDC est que celui-ci est devenu un outil politique pour récompenser l'électorat fidèle. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que le budget du FDC 2008 ait été mis à la connaissance du public deux semaines avant les élections présidentielles de 2008.

L'EAZ recommande que le FDC et les institutions qui le gèrent soient soumis à une révision urgente et que le déboursement du FDC soit interrompu durant cette période. En outre, il faut créer une base de données centrale pour les projets FDC, base devant être hébergée au sein du Ministère du gouvernement local et du logement. Des mécanismes solides pour l'augmentation de la responsabilisation et la transparence doivent également être implantés. Finalement, l'autorité des CDL locaux (auxquels appartiennent les législateurs) sur l'utilisation de fonds FDC doit être transférée au Département de la planification et au Comité coordinateur de développement du district.

Pour davantage d'informations, contacter Alexander Chileshe  
[alexanderchileshe@hotmail.com](mailto:alexanderchileshe@hotmail.com).

---

## **La société civile répond au catalyseur du fonds de développement de la circonscription en Tanzanie, par Semkae Kilonzo, Policy Forum**

En juillet 2009 l'Assemblée nationale de la République unie de Tanzanie a adopté la loi du fonds catalyseur de la circonscription pour le développement 2009 (Loi CDCF, 2009), qui a établi le CDCF. Le fonds est administré dans chaque circonscription par un comité CDCF, lequel est dirigé par le législateur ou membre du parlement (MP) qui représente le secteur. Le comité CDCF initie et supervise l'implantation et coordonne tous les projets de développement conçus au niveau de la circonscription.

Il y a eu une première tentative pour l'adoption de la loi CDCF en 2007, alors que le gouvernement avait alloué 5.8 millions d'US dollars pour le fonds dans le budget de cette année. L'allocation pour le CDCF récemment entré en vigueur n'est pas encore connue.

Il n'est pas surprenant que les MP en Tanzanie soient emphatiques dans leur soutien au CDCF en déclarant qu'il offrira un mécanisme démocratique pour renforcer les citoyens et qu'il sera financé localement et non par les bailleurs. Les MP expliquent qu'ils agissent déjà comme des « distributeurs ATM » dans leur circonscription et qu'ils sont perçus comme des gestionnaires de projets par l'électorat. Ils déclarent également qu'ils doivent disposer de fonds discrétionnaires pour dépenser dans leur circonscription comme les membres des commissions de district et de région. Comme 2010 est une année électorale, la capacité des MP de déboursier des fonds CDCF pour leurs citoyens a sans aucun doute influencé leurs efforts pour appliquer le CDCF.

Les organisations de la société civile (OSC) en Tanzanie rejettent le CDCF parce que le rôle des MP dans les fonds viole l'Article 4 de la Constitution de la République unie de Tanzanie de 1977, lequel dispose de la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire pour

assurer les poids et contrepoids. En outre, l'Article 64 de la constitution décrit la fonction de la législateur comme celle d'un « grand inquisiteur », qui surveille et fait le suivi des activités du gouvernement. Par conséquent, les MP sont normalement forcés de jouer leur rôle de vigilance à travers le suivi du travail des agences d'exécution. Ce rôle se verra sérieusement affecté quand les MP prendront la fonction de l'exécutif en administrant des fonds publics et en implantant des projets.

Un autre problème du CDCF est qu'il établit des systèmes parallèles au niveau du district et augmente le travail des fonctionnaires de district sans offrir de fonds supplémentaires au gouvernement local.

Pour retourner la perception publique des MP comme philanthropes, la société civile en Tanzanie doit informer les gens sur les fonctions des MP concernant la formulation de lois et la vigilance. De la même façon, les MP doivent améliorer le fonctionnement des mécanismes locaux de financement existants comme es bourses de formation et le Fonds d'action sociale de Tanzanie, au lieu d'en créer de nouveaux. La société civile recommande également que les MP accroissent leur capacité à faire des recherches et analyses pour améliorer leurs fonctions législatives et de vigilance.

En réponse à la violation du CDCF concernant la séparation des pouvoirs, une coalition d'OSC dirigée par "Policy Forum" et par le "Legal and Human Rights Centre" (LHRC) ont décidé de défier la constitutionnalité de la loi CDCF 2009 devant la Cour. Avec ce processus, on espère obtenir:

- L'articulation légale de la séparation des trois pouvoirs du gouvernement et une clarification – à travers la Cour – les fonctions, devoirs et limites de chaque pouvoir
- Le respect par chaque pouvoir de ses devoirs, des améliorations de la démocratie et une bonne gouvernance, moins de frictions entre le législatif et l'exécutif et de meilleurs résultats de développement
- Une déclaration selon laquelle l'entrée en vigueur de la loi CDCF 2009 se situe hors des pouvoirs constitutionnels du parlement et qu'elle n'est, évidemment, pas valide
- Un ordre pour que la loi CDCF 2009 soit retiré des statuts de la Tanzanie
- Une baisse de la mauvaise utilisation des fonds publics de la part des CDCF et une leçon au parlement pour qu'il n'approuve pas de lois anticonstitutionnelles à l'avenir

En mettant à l'épreuve la constitutionnalité du CDCF, "Policy Forum" et ses partenaires de la société civile tentent également de surveiller l'implantation du CDCF pour réunir des éléments sur comment sont utilisés les fonds et quel est son impact sur le développement et la gouvernance locale.

Pour davantage d'informations, contacter Semkae Kilonzo [coordinator@policyforum.or.tz](mailto:coordinator@policyforum.or.tz).

---

## **Le fonds pour le développement de la circonscription de l'Inde, par Sowmya Kidambi, Mazdoor Kisan Shakti Sangathan et International Budget Partnership**

Le schéma de développement local pour les membres du parlement et les membres de l'assemblée législative "Member of Legislative Assembly Local Area Development Scheme" (MP/MLA-LADS) de l'Inde a été établi en 1994. Ce schéma crée un fonds différent pour les MP et MLA et leur délègue l'autorité pour faire des recommandations sur des projets de

développement dans leur circonscription respective avec un accent sur la création de biens durables pour la communauté (comme des établissements scolaires, des canalisations d'eau, etc.) sur la base des besoins locaux. Pour les MP et les MLA, ce schéma est au service du bien de la communauté.

Les MP-LADS donnent à chaque MP approximativement 445 000 US\$ pour dépenser durant l'année financière. Cependant, la quantité allouée à chaque MLA varie d'Etat à Etat. Par exemple, les MLA dans l'Etat du Radjahstan reçoivent approximativement 134 000 US\$ par an, alors que les MLA de Andhra Pradesh reçoivent approximativement 111 000 US\$ par an. Ces fonds proviennent du fonds consolidé du gouvernement à travers une appropriation annuelle et les ouvrages que choisissent et recommandent les MP et les MLA peuvent être obligatoires ou discrétionnaires. Le MP-LADS est un schéma financé depuis le centre et est administré par le Ministère des statistiques et de l'implantation de programmes. Le MLA-LADS est administré au niveau étatique.

En 1993 ont été réalisés deux amendements importants à la Constitution d'Inde, à travers lesquels l'autorité et les devoirs du gouvernement ont été décentralisés et ont été créés des corps politiques locaux. La démocratisation et le transfert de pouvoir fiscal aux corps politiques locaux avaient pour but de créer des institutions qui rendraient des comptes de meilleure manière aux citoyens locaux et plus réceptives aux besoins locaux. Les corporations municipales et conseils de village "Municipal Corporations and Gram Panchayats (Village Councils)," qui sont nés de ces amendements sont les corps locaux clés en Inde.

Le MP/MLA-LADS est sorti de l'agenda de décentralisation. Un des arguments en soutien du schéma est que l'électorat sollicitait aux MP et MLA l'implantation de petits projets. Pour achever ces œuvres rapidement, les MP et MLA devaient utiliser les fonds de façon discrétionnaire.

Sous ce schéma, chaque MLA et MP peut choisir les œuvres et faire des recommandations au chef de district. Conformément aux procédures établies dans les lignes directrices du schéma, les œuvres recommandées sont implantées soit par un département gouvernemental soit par un corps local, au choix du chef de district.

Le problème est que les MP et MLA se sont pas des autorités locales, mais sont élus pour remplir des fonctions législatives et de vigilance. De la même façon, les conseillers municipaux sont seulement responsables de l'entretien et de la réparation des ouvrages au niveau municipal. Ainsi, le schéma accroît la duplication des fonctions des corps locaux et du fait de la multiplicité des autorités, il n'y a pas vraiment décentralisation.

L'idée à la base est que les MP/MLA-LADS créent des biens durables pour la communauté et il existe un certain désaccord concernant les ouvrages devant être réalisés avec les fonds. Les projets MP/MLA-LADS dans les zones rurales incluent des chemins, des systèmes d'assainissement et des salles de classe, alors que dans les zones urbaines ils incluent des routes piétonnes et des parcs, entre autres. Cependant, beaucoup pensent que bien que ces projets soient des biens durables pour les communautés, ils devraient être laissés à la discrétion des gouvernements locaux. Les fonds MP/MLA-LADS seraient mieux utilisés pour des projets comme des cantines de jour, des centres sportifs, des centres de collecte des déchets, des lieux de repos pour les femmes qui travaillent, des métros et des asiles publics.

Les MP/MLA-LADS interdisent aux MP et MLA d'utiliser les fonds pour l'achat d'équipement, faire des ouvrages d'entretien ou des réparations, construire des statues, planter des



oeuvres dans des institutions religieuses, acquérir des terrains ou réaliser des projets pour le bénéfice individuel. Cependant, le Rapport du contrôleur et de l'auditeur général "Comptroller and Auditor General's Report" (Rapport CAG 2005) établit que 80% des oeuvres implantées sous le MP/MLA-LADS étaient des projets de réparation et d'entretien, alors que d'autres impliquaient des institutions religieuses et des prestations pour des individus. Ces conclusions ont confirmé la mauvaise utilisation des ressources dans le cadre de ce schéma.

En outre, le rapport CAG 2005 révélait que 72% des travaux recommandés par les MLA de à 2005 visaient des améliorations des routes et des systèmes d'assainissement. Le rapport explique que les améliorations des routes, le projet préféré des MLA, sont à la charge de la municipalité ou du département des travaux publics.

Un autre problème est que de nombreux MLA et MP n'utilisent pas ces fonds pendant plusieurs années puisqu'ils peuvent être accumulés, puis les dépensent juste avant les élections. Ceci montre comment le MP/MLA-LADS contribue au développement de pratiques clientélares et à la politisation du développement.

En 2007, la commission pour la seconde réforme administrative en Inde a défendu l'éradication des MP/MLA-LADS, déclarant que le schéma « nuit sérieusement à la séparation des pouvoirs, puisque le législatif se convertit directement en exécutif ».

En 1999 un cas a été présenté à la Cour suprême de l'Inde par le directeur de "Common Cause India" pour abolir le schéma car étant anticonstitutionnel, discriminatoire et n'utilisant pas les fonds comme il se doit. Le cas est encore entre les mains du jury. Jusqu'à aujourd'hui, le schéma MP-LADS a érodé les ressources financières de presque 445 millions de dollars par an.

Il y a eu plusieurs tentatives de la part de militants et d'organisation de la société civile pour surveiller l'allocation des fonds LADS. Le principal obstacle qu'ils ont rencontré est d'accéder à l'information sur les dépenses réelles, au lieu de données agrégées. Ceci malgré la loi sur le droit à l'information de l'Inde, laquelle indique que toute l'information doit être mise à la disposition du public.

Bien que de nombreuses organisations cherchent à avoir accès aux informations des MP/MLA-LADS pour garantir la transparence et la responsabilisation, il n'y a pas d'efforts consolidés pour surveiller comment sont dépensés les fonds et évaluer les résultats d'un MP ou MLA avant les élections. Les efforts individuels de la part d'organisations et activistes se concentrent, surtout, sur l'établissement de normes de transparence et de responsabilisation pour le schéma.

Pour davantage d'informations, contacter Sowymya Kidambi  
[sowmyakrishkidambi@gmail.com](mailto:sowmyakrishkidambi@gmail.com).

---

## **Le débat sur l'assurance nationale de santé "National Health Insurance" (NHI) en Afrique du Sud, par Saranne Durham, Idasa et Thokozile Madonko, International Budget Partnership**

Depuis 1994, l'Afrique du Sud a entrepris la tâche difficile de restructurer le système de santé public. Les 16 dernières années ont connu des améliorations significatives dans la

politique et la législation concernant la santé universelle, conformément au devoir constitutionnel du gouvernement. La Constitution de l'Afrique du Sud déclare que « toute personne a le droit d'avoir accès à des services de santé », ce qui oblige le gouvernement sud-africain à étendre progressivement la qualité des services de santé, dans la mesure de ses possibilités.

Cependant, malgré les augmentations réelles des dépenses pour la santé publique, l'impact de cette dépense a été limité par le poids de maladies comme le VIH/SIDA et les conditions de pauvreté. Afin d'amplifier les services de santé et de répondre aux inégalités présentes, le gouvernement d'Afrique du Sud exprime le besoin d'introduire des mécanismes de financement novateurs, incluant une combinaison de financement public avec des ressources du secteur privé réorientés vers le secteur public.

L'inégalité entre les secteurs public et privé en Afrique du Sud est très significative. Environ 15% des Sud-Africains sont couverts par une assurance médicale privée. 20% additionnels payent des services de santé primaire de leur propre poche, mais dépendent encore du secteur public pour les soins d'hôpitaux. Les 65% restants de la population dépendent complètement du secteur public pour couvrir leurs besoins de santé.

Une partie importante du débat sur la réforme de santé en Afrique du Sud se concentre sur l'introduction d'un système national d'assurance de santé "National Health Insurance" (NHI). L'information limitée sur les plans d'un système NHI reflète une participation publique faible ou nulle. A ce jour, il n'existe aucune documentation officielle sur le NHI, même si deux documents non officiels se sont infiltrés parmi l'opinion publique. Ces documents proposent un NHI sud-africain offrant un pack de santé universel, inclusif et gratuit.

La participation publique est nécessaire pour que le NHI soit conçu et implanté avec succès en Afrique du Sud. En outre, le NHI ne doit pas être perçu comme la panacée des limitations financières et déficiences dans les services de santé; mais comme un mécanisme pour garantir que le maximum possible de ressources soit mis au service du droit constitutionnel à la santé, surtout la santé primaire en Afrique du Sud.

Pour davantage d'informations, contacter Saranne Durham [sdurham@idasa.org.za](mailto:sdurham@idasa.org.za) ou Thokozile Madonko [madonko@cbpp.org](mailto:madonko@cbpp.org).

---

## **Le budget de la santé de l'Inde 2010-11: le mal continue, par Ravi Duggal, International Budget Partnership**

### **Le contexte budgétaire**

Le budget national de l'Inde pour l'année fiscale 2010-11 a été publié le 26 février 2010 dans un contexte dans lequel l'inflation des aliments a dépassé les 22%. Le Ministre des finances (MF) Pranab Mukherjee a déclaré que « le budget ne peut être une simple présentation des comptes du gouvernement. Il doit refléter la vision du gouvernement et indiquer les politiques à venir. Avec les réformes économiques et de développement, l'accent de l'activité économique se porte désormais sur les acteurs non gouvernementaux, avec une plus grande attention portée au rôle du gouvernement comme exécuteur. Un gouvernement médiatique ne cherche pas à donner directement aux citoyens tout ce dont ils ont besoin. Au lieu de cela, il cherche à créer un *ethos* facilitateur pour que l'entreprise et

la créativité individuelle prospèrent. Le gouvernement se concentre sur l'appui à la prestation de services aux secteurs les plus vulnérables de la société ».

Pour la première fois depuis qu'ont débuté les réformes économiques, le gouvernement a admis l'intention d'abdiquer le développement au secteur privé et de se convertir en intermédiaire. Devant cette situation, le MF anticipe trois défis:

- Retrouver la croissance économique de 9% ou plus
- Rendre le développement plus inclusif — spécialement pour la sécurité alimentaire, l'éducation et la santé
- Faire en sorte que le système public, la gouvernance et les mécanismes de prestation de services soient efficaces, transparents et responsables

Le MF a affirmé également, « Pour le gouvernement, le développement inclusif est un acte de foi. Ces cinq dernières années, notre gouvernement a créé des attributions appuyées par des lois pour le droit à l'information et le droit au travail de l'individu. Ceci a été suivi par l'attribution du droit à la santé de 2009-10 et la proposition de loi sur la sécurité alimentaire. Pour respecter ces engagements, les dépenses sociales ont augmenté graduellement de Rs.1,37,674 crore, équivalant à 37% de la projection pour 2010-11. 25% supplémentaires des allocations planifiées sont consacrés au développement de l'infrastructure rurale. Avec la croissance et les opportunités qu'elle génère, nous espérons renforcer le processus de développement inclusif ».

### **Estimations du budget de la santé**

L'allocation totale pour la santé par le gouvernement national est de 251.54 milliards de Rs. Ceci représente à peine 0.36% du PIB prévu mais représente presque 28% du total des dépenses nationales pour la santé (d'environ 625 milliards de Rs. Pour 2010-11). 40% du budget pour la santé du gouvernement sont pour les gouvernements étatiques. Cependant, le total du budget de la santé faisant partie du PIB atteint 0.89% de ce dernier, et encore un peu moins selon les dépenses réelles.

---

## **Budget 2010: un chemin accidenté pour les finances publiques en Afrique du Sud, par Len Verwey, Idasa**

Bien que l'économie sud africaine soit sortie relativement rapidement de la récession qu'elle a connue après la crise financière globale, il n'y a pas de perspectives optimistes à moyen terme. Cela prendra probablement du temps avant que les impôts fiscaux se récupèrent, laissant les autorités fiscales sans d'autre alternative que d'augmenter les déficits dans les prochaines années dans le cas où sont respectées les promesses de dépenses. De fait, il est attendu que la dette sud africaine augmente de 23% du PIB à plus de 40% avant 2013. Même avec l'augmentation des prêts, le budget pour 2010 propose des augmentations très en-dessous des dépenses publiques. Dans la mesure où de nombreux Sud Africains dépendent des dépenses publiques pour leur bien-être, les prochaines années seront difficiles dans de nombreux foyers.

Le budget 2010 continue d'allouer une grande quantité de ressources pour la santé, l'éducation et la protection sociale sous forme d'aide financière conformément à la disponibilité de ressources, telle que la bourse de soutien infantile et la pension étatique. Les allocations sociales représentent désormais un peu plus de 3% du PIB en Afrique du

Sud avec une augmentation du nombre de bénéficiaires du fait de la récession et que s'est étendue la période d'éligibilité pour l'allocation de soutien infantile.

Les transferts de revenus directs – comme les allocations – ont un impact évident sur le bien-être des foyers. Cependant, comme nous pouvons le voir dans les dépenses sociales par programme pour l'éducation et la santé, l'Afrique du Sud continue de lutter pour obtenir les résultats pour lesquels ont été alloués les fonds. En Afrique du Sud, les indicateurs pour la santé et l'éducation sont souvent très faibles comparativement à d'autres pays avec des ressources similaires.

Obtenir plus de résultats avec les mêmes ressources doit être une partie essentielle du débat budgétaire dans les prochains mois et semaines. Obtenir « valeur pour argent » - expression populaire utilisée par le gouvernement, la société civile et les législateurs pour indiquer que la dépense a donné le résultat escompté – requerra une disposition et la volonté pour assurer la responsabilisation de l'exercice budgétaire. Obtenir une plus grande valeur pour une somme d'argent ne signifie pas seulement réduire la corruption. Cela implique d'assurer que les politiques reflètent les besoins sociaux de façon plus claire. Une façon essentielle pour obtenir cela est d'assurer la participation citoyenne dans la préparation, l'implantation et l'évaluation de politiques.

L'Afrique du Sud a encore un niveau de chômage et une économie qui lutte pour s'éloigner de la dépendance aux exportations pour sa croissance. Le budget 2010 se concentre sur le chômage et a formulé plusieurs suggestions pour répondre au problème, notamment un subside pour encourager les entreprises à embaucher des travailleurs jeunes sans expérience. Une autre suggestion est que certaines parties de la législation du travail sud africain soient révisées pour promouvoir la création d'emplois. Ces suggestions, cependant, ont été critiquées par le Congrès des syndicats du commerce d'Afrique du Sud, "South African Trade Unions" (COSATU), lequel s'oppose fermement à toute réduction concernant les droits du travail des travailleurs ou leur salaire minimum.

Ces trois ou quatre dernières années, les dépenses en infrastructure publique ont augmenté en pourcentage du budget. Dans les années postérieures à 1994 – tout comme dans les dernières années de l'apartheid – les dépenses en infrastructure ont été insuffisantes et ont généré un certain degré de désindustrialisation. En conséquence, l'économie d'Afrique du Sud expérimente des goulots d'étranglement dans l'infrastructure de transport et d'énergie dans des périodes de haute croissance. Bien que les besoins des dépenses en infrastructure doivent être priorisés, il existe des préoccupations concernant l'efficacité et l'efficacités de ces dépenses, ainsi que la transparence et l'intégrité des processus d'acquisition des biens. Cette situation révèle l'importance de la vigilance du législatif et de la société civile dans l'implantation du budget. Actuellement, les finances publiques d'Afrique du Sud sont suffisamment transparentes pour être surveillées de près: tant les documents que les rapports de dépenses et d'audit général peuvent être obtenus avec une certaine facilité. Cependant, il manque une culture forte de relation entre le législatif et l'exécutif, et entre le gouvernement et la société civile.

Malgré certaines attentes de la gauche, le budget exprimait clairement qu'il respectait l'engagement de l'Afrique du Sud de poursuivre la politique monétaire avec perspective inflationniste. La gauche avait demandé à la banque centrale d'élargir ses fonctions pour donner une plus grande considération aux objectifs de croissance et d'emploi. Il est probable que ces débats se poursuivent dans les prochaines années.

En 2009, le parlement sud africain a finalement adopté une loi lui donnant le pouvoir constitutionnel pour amender le budget de l'exécutif. Le budget 2010 est le premier test de cette législation et du pouvoir du parlement. Cependant, la capacité institutionnelle du parlement est encore en développement pour qu'il puisse remplir ce rôle avec efficacité. Un

réquisit est aussi d'établir un office budgétaire indépendant et formé pour offrir un soutien au comité.

L'Afrique du Sud est passée par une étape de forte croissance avec un budget avide de ressources entre 2003 et 2007. Beaucoup a été fait pendant cette période pour lutter contre la pauvreté, comme d'étendre l'allocation de soutien infantile, d'élargir l'infrastructure pour le logement aux communautés auparavant exclues et de prioriser les dépenses en santé et éducation. Cependant, les défis du chômage et l'inégalité, en particulier, demeurent très importants. Dans les prochaines années, il sera vital d'ouvrir le chemin dans ce sens, même si les ressources publiques n'augmentent pas. Les politiques doivent combattre la pauvreté et sur la base des besoins réels des citoyens; et l'implantation de politiques doit être effective et efficace. La société civile peut et doit surveiller l'implantation de politiques de combat contre la pauvreté. Toutes les parties doivent jouer leur rôle pour que la récupération sociale de la récession soit rapide ou durable.

Pour davantage d'informations, contacter Len Verwey [lverwey@idasa.org.za](mailto:lverwey@idasa.org.za). Pour lire le rapport complet d'Idasa préparé par Len Verwey, Saranne Durham et Musa Zamisa, aller sur: <http://www.idasa.org.za/gbOutputFiles.asp?WriteContent=Y&RID=2788>.

---

## **Nouvelle politique d'ouverture de l'information de la Banque mondiale: Comment la société civile peut-elle assurer son implantation effective? par Amy Ekdawi, Bank Information Center**

Le 17 novembre 2010, le bureau directeur de la Banque mondiale a approuvé une nouvelle politique d'ouverture sous le titre "Toward Greater Transparency Through Access to Information: The World Bank's Disclosure Policy," qui va entrer en vigueur le 1er juillet 2010. Cette politique révisée rompt avec les schémas habituels, non seulement pour la Banque mondiale mais aussi pour toutes les institutions financières internationales, puisque pour la première fois elle accepte le principe selon lequel toutes les informations de la Banque mondiale doivent être mises à la disposition du public, à moins qu'elles ne rentrent dans le cadre très étroit d'exceptions.

### **Antécédents de l'ouverture des informations de la Banque**

L'accès opportun aux documents et la prise de décisions de la Banque mondiale ont constitué une préoccupation des organisations de la société civile (OSC) pendant longtemps? Dans les années 1980 et 1990, les OSC critiquaient la Banque mondiale pour financer des projets environnementaux et sociaux destructifs. Il a été découvert que la Banque retenait des informations vitales aux communautés affectées, leur refusant le droit à participer aux décisions concernant l'objectif, la conception et l'implantation de projets.

Face aux critiques croissantes en 1985, la Banque a adopté ses premières lois d'ouverture. En 1991, les OSC ont poussé la Banque à publier des évaluations environnementales avant l'approbation de projets et en 1993 la Banque a adopté, formellement, l'ouverture de l'information qui a introduit les documents d'information des projets "Project Information Documents" (PIDs) en réponse à la pression de la société civile et d'une menace du Congrès de l'E.U.A de retenir les fonds. Les PIDs ont été divulgués avant l'approbation d'un projet et l'accès aux évaluations des projets avant d'être approuvés a été élargi. En 2001, la Banque a révisé, pour la première fois, sa politique d'ouverture et a publié des documents sur les prêts d'ajustement structurel (bien que seulement après approbation), des rapports de

projets achevés et le calendrier du bureau directeur. Cependant, la politique de 2001 entrée en vigueur une année après avait plusieurs lacunes:

- Bien que la politique reconnaisse le principe d'ouverture, elle contredit ce principe.
- La Banque offre une « liste positive » de documents qui ont été publiés. Tout ce qui n'est pas sur la liste a été considéré comme entrant dans le cadre de la politique de non ouverture.
- La politique antérieure contenait une liste d'exceptions à l'ouverture, qui étaient écrites de façon si vague qu'elles justifiaient la rétention de presque tout type d'information.
- Il n'y avait aucune implantation d'informations.
- Le système de sollicitude d'informations manquait d'un mécanisme d'appel pour les demandes d'informations rejetées.

### **La nouvelle politique**

Le 17 novembre 2009, la politique a été approuvée après avoir été révisée. Ceci a été obtenu après une année de révisions et de multiples réunions dans 33 pays avec des citoyens, des représentants du gouvernement, des OSC, des représentants du secteur privé, de l'université, des organisations internationales et des bailleurs. La nouvelle politique adopte cinq principes clés:

- Maximiser l'accès à l'information, à travers l'adoption d'une « liste négative » au lieu d'une « liste positive » comme dans la politique antérieure
- Une liste claire avec les cas « d'exception » à l'ouverture de l'information
- Sauvegarde du processus de délibération
- Procédures claires pour l'ouverture de l'information
- Le droit d'appel

La politique reconnaît également l'importance de traduire certaines informations dans des langues locales et promet d'examiner le cadre existant de traduction de la banque pour assurer un accès plus équitable pour tous les intéressés par les documents.

### **Résultats et brèches**

En plus d'adopter une « liste négative », pour la première fois la nouvelle politique inclut l'ouverture de routine de documents créés durant la phase d'implantation de projets et programmes. Ceci permettra à la société civile de jouer un rôle plus actif pour assurer l'implantation des activités que finance la Banque. La politique accroît également l'accès à des rapports analytiques et des rapports d'activités de conseil. En outre, un système de sollicitudes sera créé pour inclure des mécanismes d'appel internes et externes.

Cependant, la nouvelle politique n'est pas parfaite. Une de ses faiblesses est la protection absolue d'informations internes à travers le « processus délibératif » - une exception qui peut retenir des informations et affecter la participation de la société civile dans les

processus de prise de décisions. Une autre barrière est le pouvoir de veto dont disposent les gouvernements et tierces parties, c'est-à-dire, les consultants de la Banque et qui permet aux gouvernements de bloquer la publication de presque toute information qu'ils offrent à la Banque.

### **Implantation de la nouvelle politique**

La nouvelle politique entrera en vigueur le 1er juillet 2010. Pour faciliter la transition, la Banque a développé un plan détaillé d'implantation à partir de l'approbation de la politique et créé un groupe de travail pour l'accès à l'information "Access to Information Working Group" (AIWG) créé sous la supervision du vice-président des relations extérieures de la Banque pour implanter la politique. L'AIWG comprend sept sous-groupes:

- Le sous-groupe du manuel de la politique: il développera les lignes directrices internes de la politique et le manuel du personnel
- Le sous-groupe de la classification: il créera des critères de classification et déclassification de documents de la Banque
- Le sous-groupe des systèmes et services: il offrira un soutien technique
- Le sous-groupe des communications: il assurera que tant le personnel de la Banque que les acteurs externes comprennent la politique et ses réquisits
- Le sous-groupe de la formation: il développera les programmes de formation pour l'implantation conforme de la politique
- Le sous-groupe de la traduction: il examinera le cadre de traduction existant et déterminera comment assurer l'accès de certaines informations de la Banque aux citoyens qui ne parlent pas la langue officielle de la Banque, c'est-à-dire l'anglais
- Le sous-groupe des informations publiques: il renforcera les services d'informations publiques et l'accès aux informations de terrain

### **Le rôle de la société civile dans la période de transition**

En reconnaissance du fait que la société civile est un acteur important affecté par la politique d'ouverture, la Banque a invité les organisations basées à Washington, D.C., "Bank Information Center" (BIC) et "International Budget Partnership" (IBP), ainsi que le « Centro de Derechos Humanos y Ambiente » (CEDHA) d'Argentine à participer à la planification de l'implantation de cette politique. Le groupe se réunit régulièrement avec le secrétariat général de l'AIWG et avec les différents sous-groupes en fonction des besoins.

La Banque mondiale considère que ces organisations – avec leur expérience comme membres de réseaux plus larges et à travers leurs efforts continus de diffusion aux OSC dans de nombreux pays en voies de développement – peuvent faire des apports importants aux différents sous-groupes. Les trois organisations prévoient de consulter leurs collègues autour du monde sur les différents aspects de cette politique pour représenter au mieux une gamme plus large d'OSC dans des pays en voies de développement au moment de conseiller la Banque à travers l'AIWG.

Pour davantage d'informations, contacter Amy Ekdawi [aekdawi@bicusa.org](mailto:aekdawi@bicusa.org).

---

## Transparence budgétaire au Maroc: c'est possible... par Elena Mondo, International Budget Partnership

Transparence Maroc a publié récemment un article dans la revue économique *La Revue Economica* qui présente les résultats de l'Enquête sur le budget ouvert de 2008. L'article explique le résultat médiocre du Maroc et fait des recommandations pour améliorer le niveau de transparence dans ce pays.

L'accès à l'information et le contrôle social sont fondamentaux pour une démocratie saine. Ils mettent la pression sur le gouvernement pour assurer une plus grande efficacité dans l'utilisation de fonds publics et identifier et corriger de mauvaises gestions et des pratiques de corruption. L'Enquête sur le budget ouvert fait un rapport sur l'état de la transparence dans le monde, entendue comme l'accès public à l'information budgétaire opportune et précise. Dans le contexte global dans lequel la transparence budgétaire apparaît comme pauvre, le Maroc offre seulement des informations minimales à ses citoyens. Bien que le résultat du Maroc se soit légèrement amélioré depuis l'évaluation antérieure en 2006, il y a toujours de nombreuses déficiences:

- Le gouvernement ne produit pas, ni ne publie, de budget des citoyens
- Le rapport de milieu d'année n'est pas publié
- Le rapport d'audit n'est pas publié
- Les comptes fiscaux de revenus et dépenses sont agrégés et n'offrent pas suffisamment de détails
- Le gouvernement n'offre pas d'informations pluriannuelles dans la proposition du budget
- Le parlement dispose d'un pouvoir limité pour amender le budget du gouvernement
- Il y a suffisamment de preuves de fonds secrets et extrabudgétaires
- Il y a un manque d'intérêt dans la loi de régulation
- Il n'y a pas de loi d'accès à l'information ce qui contribue à la pauvreté de l'état de la transparence fiscale

Le gouvernement du Maroc offre des informations budgétaires pertinentes minimum qui ne permettent pas aux citoyens de comprendre avec clarté ce qu'inclut le budget ou d'exiger des comptes au gouvernement pour la gestion des fonds publics. L'accès à l'information budgétaire détaillée sur les revenus et dépenses est très limité ou inexistant, ce qui rend difficile le suivi du prélèvement des impôts, des dépenses et des prêts durant l'année. En outre, les recommandations d'audit ne sont pas implantées ce qui accentue le manque de responsabilisation et rend impossible d'évaluer comment le budget est dépensé. La vigilance parlementaire est faible et inefficace et la domination de l'exécutif sur le processus budgétaire est écrasante. De fait, il y a de nombreux cas de fonds extrabudgétaires qui demeurent hors du contrôle législatif et citoyen.

### Que peut-il être fait?



Au Maroc, les améliorations immédiates sont possibles si sont implantées les suggestions suivantes:

- Préparer et publier un document avant l'adoption du budget, une révision de moyen terme et un budget des citoyens
- Inclure des estimations pluriannuelles (par exemple pour l'année fiscale et d'autres estimations antérieures ou postérieures à cette année)
- Introduire et exécuter une loi sur le libre accès à l'information
- Consulter le parlement et le public sur les priorités du budget
- Publier des informations qui sont déjà disponibles en interne (sur la distribution de la charge fiscale et les conditions liées à l'aide financière internationale)
- Améliorer la qualité et la pertinence des informations budgétaires mises à la disposition du public
- Organiser des audiences publiques pour améliorer la participation citoyenne dans le processus budgétaire
- Renforcer l'indépendance de la Cour de contrôle en augmentant ses ressources humaines et publier des rapports de suivi

Il est possible de réaliser de grandes avancées rapidement et pour un coût très faible, ou nul. De 2006 à 2008, de nombreux gouvernements ont publié des informations qu'ils produisaient déjà pour des fins internes ou pour des bailleurs internationaux, ils ont produit de nouvelles informations et ont complété des documents déjà existants avec des informations supplémentaires. Le Maroc ne peut faire exception!

Pour davantage d'informations, contacter Elena Mondo [mondo@cbpp.org](mailto:mondo@cbpp.org).

---

## **Défi de l'information sur l'aide financière de Publish What You Fund**

Le défi de l'information sur l'aide financière "Aid Information Challenge" organisé par "Publish What You Fund", "Development Gateway", "The Open Knowledge Foundation", "2Paths" et "Aidinfo" réunira des experts internationaux sur le développement et des programmeurs lors de différents événements autour du monde pour développer et promouvoir des outils pour la transparence et suggérer des voies de publication et d'utilisation des informations des bases de données de la Banque mondiale, "DfID" et "AidData." L'objectif est d'améliorer la compréhension, la disponibilité et l'accès à des informations sur l'aide financière qui soient comparables.

Le premier événement du défi de l'information sur l'aide financière a été organisé à Washington, D.C., le 6 mars, et le second a été réalisé le 10 avril à Londres. Ces événements ne sont qu'une étape dans le processus d'augmentation de la transparence. Il reste encore beaucoup de travail à faire avant, durant et après ces événements pour que les informations de ces bases de données soient comparables, faciles d'utilisation et le plus versatiles possible.

Pour davantage d'informations sur le défi, aller sur: <http://www.aidinformationchallenge.org> ou contacter [cormac.nolan@publishwhatyoufund.org](mailto:cormac.nolan@publishwhatyoufund.org).

---

## **10 tactiques pour convertir l'information en action, par Philip Thigo, "Social Development Network" (SODNET)**

Le pack *10 tactiques pour convertir l'information en action* inclut un film et un ensemble de fiches avec des histoires de 35 militants des droits de l'homme qui ont obtenu des résultats en utilisant des informations et la technologie numérique pour créer des changements positifs dans la société. Le pack a été créé en février 2009 à partir du Camp « info-activism » ([www.informationactivism.org/iacamp](http://www.informationactivism.org/iacamp)) organisé par Tactical Tech ([www.tacticaltech.org](http://www.tacticaltech.org)) à Bangalore, en Inde. Le camp consistait en un atelier pratique qui a réuni 130 militants d'Afrique, d'Amérique latine, du Moyen Orient et d'Asie pour implanter des tactiques d'activisme numérique.

Le film a été présenté conjointement au succès commercial *Avatar* dans le programme radiophonique *Digital Planet* de la BBC et *The Ecologist* l'a qualifié de film « à ne pas manquer ». Le film a déjà été diffusé dans plus de 50 pays et se transforme rapidement en l'outil essentiel des militants de la société civile dans le monde entier. Le film se fonde sur les expériences de 25 activistes des droits de l'homme qui ont utilisé des moyens cybernétiques pour mobiliser des actions populaires. Certains activistes ont utilisé Facebook pour illustrer les déficiences dans l'infrastructure d'hôpitaux et d'écoles. D'autres ont utilisé les SMS pour vérifier des informations en développant des bulletins citoyens. De façon plus spécifique, le programme INFONET du "Social Development Network" (SODNET) du Kenya a utilisé les SMS pour offrir aux citoyens l'opportunité de faire des questions sur la transparence budgétaire.

L'outil SMS de SODNET permet aux membres du public de demander des informations budgétaires et de joindre les autorités à partir de questions sur la base d'éléments concrets. Il permet aux citoyens de s'intéresser aux allocations pour l'éducation, la santé, l'eau et l'infrastructure sociale. L'outil offre des données sur les projets et le financement (surtout concernant les fonds de développement pour la circonscription "Constituency Development Fund" (CDF) pour que les citoyens et militants utilisent l'activisme sur la base d'éléments concrets au niveau local. Par exemple, une jeune fille a utilisé l'outil SMS et a découvert que des millions avaient été accordés à sa circonscription. Dans un cyber café, elle a vérifié la quantité exacte qu'avait reçue son école. Avec l'aide de ses parents, elle a réuni les éléments pour discuter avec les responsables de l'école et leur demander où était l'argent, qui l'avait reçu, quel critère avait été utilisé pour distribuer l'argent et comment cela se faisait qu'elle n'avait rien reçu.

A ce jour, le système de suivi budgétaire de SODNET est utilisé dans tout le Kenya, recevant plus de 4500 SMS par mois et 200 messages par jour sur sa page Internet. Il a en plus été sollicité par des chercheurs au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda. Les données sont accessibles sur Google Maps quand cela est possible et sur Open Street Maps ([www.openstreetmaps.org](http://www.openstreetmaps.org)) pour offrir des informations locales.

Pour voir le film ou demander le pack, aller sur: <http://www.informationactivism.org>, ou <http://www.sodnet.org>.

Pour davantage d'informations sur l'outil de suivi budgétaire de SODNET, aller sur: [www.opengovernance.info](http://www.opengovernance.info).

Pour davantage d'informations sur la projection du film au Kenya, contacter [pthigo@sodnet.or.ke](mailto:pthigo@sodnet.or.ke).

---

## **Nouveau système de suivi de projets au Kenya : résultats et limites, par Peter Kariuki, Socio-Economic Rights Foundation**

Dans un effort pour augmenter dans le monde la transparence et la responsabilisation sur les projets et programmes financés par des donateurs, le gouvernement du Kenya a divulgué le nouveau système électronique de suivi des informations e-ProMIS ("Electronic Project Monitoring Information System"). Ce système respecte les réquisits de transparence de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'assistance. La technologie e-ProMIS est le travail de "Synergy International Systems", une entreprise américaine et sera implantée conjointement par son associé local "Access Kenya Group." Cette technologie fera le suivi et l'analyse du flux d'aide et fera en sorte que ces informations soient mises à la disposition du public. Chaque ministre du gouvernement peut utiliser le programme d'e-ProMIS pour surveiller et évaluer les activités du projet lors de chaque phase. Pour le développement de capacités, a été organisé un atelier pour le personnel de 42 ministères gouvernementaux.

Cet article présente les résultats et faiblesses du programme e-ProMIS du point de vue de la société civile et évalue s'il contribuera aux efforts de la société civile et du public pour surveiller les budgets publics.

Les avantages du système e-ProMIS sont:

- Il a été conçu pour satisfaire les réquisits du gouvernement du Kenya. De sorte qu'il servira comme moyen fiable d'information sur les apports de donateurs à la reconstruction du Kenya, la récupération économique et le développement socioéconomique. Il aidera également le gouvernement à administrer l'aide pour le développement et promouvoir l'utilisation transparente et responsable des ressources.
- La technologie facilitera la capacité d'implanter des agences pour produire des rapports opportuns et précis qui sont importants pour le financement de projets.
- Le personnel du gouvernement peut désormais réaliser ses tâches quotidiennes de façon plus efficace. Par exemple, ils peuvent actualiser des informations de projets sur Internet et générer des rapports en quelques secondes.
- Cela permettra au public d'avoir accès à des informations sur des projets financés par des bailleurs et par le gouvernement, incluant la date de début, la personne responsable, les avancées, les coûts, les dépenses aux différentes phases et la date de fin.
- Les agences d'implantation recevront désormais des rapports opportuns et précis sans retard mettant fin aux cas de déboursement tardif des ressources.

Malgré ces avantages, la transparence effective et la responsabilisation concernant le financement et l'implantation de projets au Kenya se voient affectées par différents facteurs. Parmi ces derniers, figurent le cadre légal qui régule la transparence de projets gouvernementaux et des dépenses, la pratique de la gestion budgétaire, la faible volonté publique d'exiger des informations et la capacité limitée de révision minutieuse. Il reste à déterminer si la technologie e-ProMIS résoudra ces défis.

Il est également important de noter qu'en 2004, le gouvernement a créé le "National Integrated Monitoring and Evaluation System" (NIMES) pour renforcer et homogénéiser les systèmes de suivi et évaluation existants afin d'offrir des informations fiables et complètes des niveaux national, sectoriel et de district. Son objectif est d'améliorer les ciments des politiques sur la base d'éléments concrets et la gestion sur la base de résultats, un outil pour atteindre les objectifs de "Vision 2030", c'est-à-dire, le plan national de développement du gouvernement. L'information de NIMES est utilisée pour réviser les résultats des programmes et stratégies du gouvernement et informer les décisions, allocations de ressources et révision de stratégies pour faire en sorte que le gouvernement rende davantage de comptes à ses citoyens.

Ces questions rappellent qu'il faut porter attention aux points suivants :

- Il n'est pas encore clair de quelle façon e-ProMIS se relie au cadre NIMES. Ceci, malgré le fait que ces cadres s'inscrivent dans un cadre politique clair qui encourage les citoyens à solliciter l'accès à l'information publique.
- Généralement, générer des informations liées à l'implantation de programmes et du budget est coûteux et les formats de présentation rendent difficile leur examen par les parlementaires, la société civile et les médias. Le format accessible d'e-ProMIS peut imposer un défi à la volonté de ces acteurs clés d'interagir avec l'information. Seront nécessaires des campagnes d'information publique sur comment les citoyens ordinaires peuvent mettre à profit l'information disponible.
- Bien que les conseils et conditions de l'aide des bailleurs soient parfois publiés, il reste encore de nombreuses informations qui ne sont pas rendues publiques. Dans la pratique, toute l'information n'est pas mise à la disposition du public, concernant l'utilisation des fonds des bailleurs et ses résultats. La moyenne des projets achevés n'est pas non plus rendue publique. Pour être efficace, e-ProMIS doit être relié à un processus de vérification publique, puisque publier la quantité de fonds dépensés dans certains projets n'est qu'un aspect de la responsabilisation. Le suivi budgétaire ne cherche pas seulement à analyser les « inputs » ; mais aussi les processus budgétaires, les allocations dépensées, l'efficacité dans les résultats et l'impact. La participation des bénéficiaires cibles dans les processus de suivi et de responsabilisation peut renforcer le système e-ProMIS.
- Finalement, en l'absence d'une relation claire avec le cadre NIMES, la relation d'e-ProMIS avec le processus politique n'est pas évidente. Il n'est pas clair non plus si e-ProMIS dispose de la capacité de générer des informations exhaustives et structurées sur les projets pour satisfaire les besoins des politiques, des partenaires du développement, de la société civile et du public.

Pour que les efforts de transparence budgétaire et de responsabilisation soient couronnés de succès et durables, tous les acteurs et institutions impliqués doivent développer des capacités. Pour améliorer la transparence et la responsabilisation, un système de poids et contrepoids est essentiel. La technologie e-ProMIS contribue certainement à cela, mais pour être vraiment utile, elle doit s'insérer dans les systèmes communs de suivi et d'évaluation et s'encren dans une plateforme claire de participation publique.

Pour davantage d'informations, contacter Peter Kariuki [peter.kariuki@serights.org](mailto:peter.kariuki@serights.org).

---

## **Nouvelle ressource de la FAO: pack méthodologique du droit à l'alimentation, par Ann Blyberg, International Human Rights Internship Program**

L'Unité du Droit à l'alimentation de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, "The Right to Food Unit of the UN Food and Agricultural Organization" (FAO) a publié une ressource importante pour aider les individus, les organisations et les institutions par la faim et la dénutrition dans le monde. Le pack méthodologique du droit à l'alimentation est un ensemble de cinq livres, chacun traite d'une dimension du travail que les gouvernements et la société civile doivent entreprendre pour réduire la faim et la dénutrition. Le dernier livre de la série se concentre sur l'analyse des budgets et les autres couvrent les secteurs de la gouvernance et de la protection des droits, qui d'après les analystes budgétaires, sont complémentaires au travail de l'analyse des budgets.

Le livre 1 est un guide sur la législation pour le droit à la nourriture. Les lois sont la matérialisation des droits de l'homme puisqu'elles affirment l'existence de ces droits, offrent des standards à travers lesquels on peut évaluer le respect des droits et spécifier des ressources à travers lesquelles les personnes peuvent réclamer leurs droits. Le livre inclut une discussion systématique sur comment développer ou réformer des provisions et des lois constitutionnelles liées à l'agriculture, à des programmes alimentaires et de nutrition, à la terre, à l'eau et à d'autres domaines liés au droit à l'alimentation.

Le livre 2 (en deux volumes) traite des méthodes pour faire le suivi du droit à l'alimentation. Ce livre a été développé sur la base de l'hypothèse selon laquelle le respect de tout droit nécessite de la vigilance : avoir l'œil ouvert, ainsi qu'évaluer ce que fait un gouvernement pour faire respecter les droits et présenter les conclusions à un public plus large pour faire pressions sur le gouvernement et qu'il introduise des améliorations. Le livre inclut un inventaire des différents processus et programmes gouvernementaux qui affectent le droit à l'alimentation et qui doivent être suivis et décrit des méthodologies utiles pour le faire.

Le livre 3 est un guide pour évaluer le droit à la santé, dirigé aux gouvernements, qui sont les principaux responsables du respect des droits. Une action efficace pour réduire la faim et la dénutrition requiert des politiques, des plans et des programmes bien développés. L'évaluation de la situation dans un pays concernant les aliments, la faim et la dénutrition, ainsi que de la condition des mécanismes institutionnels nécessaires pour garantir le droit à l'alimentation, est la base essentielle des informations à partir desquelles le gouvernement peut construire une stratégie logique.

Le livre 4 est un schéma du droit à l'alimentation dans lequel il est expliqué qu'une action efficace du gouvernement requiert des fonctionnaires publics informés, ainsi qu'une société civile informée et active. C'est une aide tant pour le gouvernement que pour les organisations de la société civile qui désirent s'éduquer sur les aspects du droit à l'alimentation et les lois et institutions principales pour la réalisation effective de ce droit.

Le livre 5 traite du travail budgétaire pour faire progresser le droit à l'alimentation. Ici est présenté, pas à pas, le processus pour analyser le budget du gouvernement et évaluer le respect des obligations du droit à l'alimentation. Ce volume a été dirigé par IHRIP avec le soutien essentiel de l'IBP et d'autres organisations. Il contient également des informations sur des initiatives dans trois pays qui produisent « le droit au budget des aliments ».

Le pack méthodologique est unique : il réunit en un seul outil les différentes dimensions – lois, suivi, évaluations stratégiques et budget – pour faire progresser ce droit. Il n'existe rien de comparable et c'est pourquoi il faut féliciter la FAO.

Pour consulter et télécharger le pack méthodologique, aller sur:  
<http://www.fao.org/righttofood>.

---

## **UNIFEM lance un site Web sur les budgets avec une perspective de genre**

La page originelle sur les budgets avec une perspective de genre d'UNIFEM a été créée en 2001 pour soutenir les efforts de ceux qui travaillent pour garantir que le budget et la planification répondent de façon efficace aux objectifs d'équité de genre. La page sert aussi de plateforme d'échanges d'informations et de ressources entre pays, groupes de la société civile et organisations régionales et internationales intéressées par les budgets avec une perspective de genre. Le nouveau site inclut une section de ressources avec de nouveaux contenus sur l'efficacité de l'aide financière, sur le financement pour l'équité de genre, et des études de cas, désormais avec plus de 800 références disponibles en cinq langues. Le site contient aussi des profils et des coordonnées d'experts nationaux et internationaux en budgets avec une perspective de genre, des outils de recherche et un "social networking", ainsi que des vidéos d'événements et ateliers sur les budgets avec une perspective de genre.

Pour davantage d'informations sur les initiatives concernant les budgets avec une perspective de genre d'UNIFEM, aller sur: <http://www.gender-budgets.org>.  
Pour contribuer au site, contacter [gender.budgets@unifem.org](mailto:gender.budgets@unifem.org).

---

## **Nouveau groupe Google sur les budgets participatifs**

Le Projet des Budgets participatifs (BP) et le groupe des budgets participatifs de Facebook ont relancé récemment une discussion par email sur les BP. La discussion sur les BP avait débuté en 2005 sur topica.com et a été actualisée sous le format "Google Group" plus facile d'utilisation. L'objectif de ce groupe est de faciliter l'échange d'informations, la discussion et la collaboration entre experts, universitaires et militants des BP. Le BP est un processus démocratique qui se pratique dans des centaines de villes du monde entier, dans lequel les membres de la communauté décident de comment allouer une partie du budget public. Le groupe rassemble 250 membres du monde entier et est ouvert à toute personne désirant participer.

Pour davantage d'informations, aller sur:  
<http://groups.google.com/group/participatorybudgeting>.

---

## **Nouvelle base de données du Revenue Watch Institute (RWI) sur la gestion transparente des ressources naturelles**

Le Revenue Watch Institute (RWI) a créé une base de données interactive sur les recherches, les formations, les documents politiques et vidéos concernant la transparence et la gestion des revenus dérivés des ressources naturelles. La base de données réunit une sélection de matériaux de recherche du monde entier en différentes langues et représente une combinaison des meilleures pratiques, d'analyse et d'expérience.

Pour davantage d'informations, aller sur: <http://resources.revenuwatch.org/>.

---

## **Nouveau rapport du "Overseas Development Institute": "Greater Aid Transparency: Crucial for Aid Effectiveness" par Sam Moon et Tim Williamson**

Dans "Greater Aid Transparency: Crucial for Aid Effectiveness" Sam Moon et Tim Williamson, chercheurs du "Overseas Development Institute" (ODI) du Royaume-Uni, explorent la relation entre l'aide financière et les budgets de pays récepteurs et entre la dépendance à l'aide financière et la transparence budgétaire. Les pays récepteurs d'aide financière reçoivent souvent des informations insuffisantes sur l'aide financière (surtout à moyen terme) et doivent prendre des décisions budgétaires sur la base d'informations partielles, imprécises et peu fiables. Les informations incomplètes font qu'il est difficile pour les législateurs et la société civile d'exiger des comptes-rendus aux gouvernements qui reçoivent l'aide, d'identifier les écarts entre les montants d'aide reçus et dépensés et de surveiller et d'éliminer les actes de corruption et de gaspillage. L'analyse conclut avec une explication de l'importance de l'aide financière des bailleurs et des systèmes d'aide financière au niveau national pour développer des schémas qui harmonisent les informations sur l'aide financière avec les budgets des gouvernements récepteurs. L'analyse identifie également des secteurs de recherche pour que l'aide soit plus efficace dans la promotion de la transparence budgétaire.

Pour consulter le rapport, aller sur: <http://www.odi.org.uk/resources/download/4673.pdf>.  
Pour davantage d'informations, contacter Samuel Moon [s.moon@odi.org.uk](mailto:s.moon@odi.org.uk).

---

## **Nouvelle publication: "The Deadly Ideas of Neoliberalism: How the IMF Has Undermined Public Health and the Fight Against AIDs" par Rick Rowden**

Dans "The Deadly Ideas of Neoliberalism: How the IMF Has Undermined Public Health and the Fight Against AIDs" Rick Rowden, expert sur comment les systèmes d'aide financière, le commerce et les finances affectent le développement économique, analyse la relation entre le VIH/SIDA et d'autres maladies liées à la pauvreté avec les idées économiques néolibérales qui ont traversé le système économique global ces dernières décennies. D'après Rowden, les politiques du FMI de dépenses limitées ont exacerbé les problèmes de santé publique – surtout le VIH/SIDA – dans les pays en voies de développement. L'auteur explique et critique la théorie néolibérale et son impact sur le développement et évalue les

effets de ces politiques sur les institutions mondiales et dans les ministères de la santé des pays en voies de développement.

Pour davantage d'informations ou demander une copie du livre, aller sur:  
<http://www.zedbooks.co.uk/book.asp?bookdetail=4333>.

---

## **Nouveau rapport de Publish What You Pay: "Publishing What We Learned: An Assessment of the Publish What You Pay Coalition" par Mabel van Oranje et Henry Parham**

Dans "Publishing What We Learned: An Assessment of the Publish What You Pay Coalition", Mabel van Oranje et Henry Parham relatent l'évolution de "Publish What You Pay" (PWYP) depuis sa fondation en 2002. La coalition a été créée pour défendre une plus grande transparence et responsabilisation dans la gestion des revenus dérivés des industries du pétrole, du gaz et des minéraux et s'est rapidement étendue en un réseau global d'organisations communautaires, d'ONG internationales et de coalitions de la société civile dans plus de 70 pays.

Les trois sections principales du rapport couvrent les origines et la structure de PWYP, évaluent l'efficacité de l'incidence et des politiques de PWYP et de ses aspects opérationnels, en plus de réviser le futur de la coalition. Le rapport se fonde sur des entretiens avec des personnes impliquées dans la coalition PWYP, surtout des représentants de la société civile, et est écrit sous forme de questions et réponses pour que les lecteurs identifient leurs thèmes d'intérêt.

Pour voir le rapport complet et le résumé exécutif, aller sur:  
<http://www.publishwhatyoupay.org/en/resources/publishing-what-we-learned>.

---

## **Sont sollicités des apports pour le projet de recherche sur la participation citoyenne et l'action civique de combat contre la corruption, par Shaazka Beyerle, "International Center on Nonviolent Conflict"**

Avec le soutien du "International Center on Nonviolent Conflict" et une bourse du "United States Institute of Peace", une nouvelle étude est en cours de réalisation sur comment les acteurs civiques et les militants anti-corruption mobilisent les citoyens dans le combat contre la corruption avec des stratégies et tactiques de non violence. Cette recherche informera et analysera la participation citoyenne et les campagnes et mouvements d'action civique non violente de combat contre la corruption et en extraira des leçons et des bonnes pratiques. Le projet s'intéressera aux capacités, stratégies, objectifs et demandes de ces initiatives au lieu du phénomène de corruption en lui-même, ou des conditions dans lesquels il s'opère. La chercheuse qui dirige ce projet réunit actuellement des exemples de:

- Initiatives, campagnes ou mouvements présents ou passés (des deux dernières décennies) sur la corruption qui ont impliqué la mobilisation de citoyens et des actions civiques non violentes au niveau local ou national (les cas peuvent se focaliser uniquement sur la corruption ou peuvent être liés à la pauvreté, aux



dépenses budgétaires, à la liberté d'information, à la provision de services étatiques, à la gouvernance, à la démocratie, au crime organisé, à la violence, aux droits de l'homme, à la pollution, etc.)

- Suggestions de personnes ou organisations qui connaissent des cas ou peuvent diffuser l'étude
- Recommandations de réseaux, bulletins électroniques, sites Internes, groupes virtuels, etc., à travers lesquels d'autres peuvent être informés du projet
- Rapports, livres ou articles sur des initiatives citoyennes et des actions civiques non violentes de combat contre la corruption

Veillez observer qu'il ne s'agit pas d'un appel à propositions, à de nouveaux travaux ou à des chercheurs. Si vous désirez contribuer à cette recherche avec les informations mentionnées, contacter Shaazka Beyerle [sbeyerle@nonviolent-conflict.org](mailto:sbeyerle@nonviolent-conflict.org).

Pour davantage d'information sur le International Center on Nonviolent Conflict, aller sur: <http://www.nonviolent-conflict.org/>.